

4^e Forum de Forestour : l'accueil en forêt vu par des propriétaires et des utilisateurs

Rendez-vous des propriétaires, collectivités, associations d'utilisateurs, prestataires touristiques, organismes forestiers, le 'Forum de la forêt privée ouverte au Public' a réuni une centaine de participants le 15 juin dernier, sur une propriété forestière privée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Organisé par Forestour, association de propriétaires forestiers ayant choisi de mettre en valeur leur patrimoine par l'accueil du public, ce Forum est depuis 2004 consacré à l'échange et à la réflexion sur l'accueil du public en forêt et ses enjeux.

Cette quatrième édition avait pour but d'approfondir la fonction sociale des espaces forestiers sur le plan de la relation utilisateurs/propriétaires. Pour amorcer les discussions du Forum, des ateliers préparatoires in situ ont illustré trois manières d'accueillir le public en forêt : les activités pérennes, l'accueil de sentiers de randonnée, les activités ponctuelles.



Des activités permanentes d'accueil en forêt

Les activités pérennes requièrent des infrastructures importantes et une exploitation permanente. Le propriétaire cherche évidemment à valoriser sa forêt par une activité d'accueil qui contribue à son entretien, mais aussi à partager cet espace avec des touristes ou pratiquants de loisirs de pleine nature. Ceux-ci peuvent pratiquer leur activité en toute tranquillité dans un lieu aménagé pour les accueillir. On peut citer des activités d'hébergement telles que des chambres d'hôtes, gîtes ruraux, campings, ou de sports et loisirs comme des centres équestres, parcs ludiques, parcs botaniques, parcours sportifs, chasses...

L'exemple mis en avant est le domaine de Camp Jusiou, dans les Bouches du Rhône, propriété qui reçoit ce Forum (voir encart). Après avoir créé un centre équestre, le propriétaire a su développer d'autres activités

pour entretenir et occuper la forêt : parcours de tir à l'arc, événements sportifs...

Pour aider les propriétaires forestiers dans le montage de leur projet, Forestour a conçu une boîte à outils qu'elle diffuse à ses adhérents.

Un site exemplaire : Camp Jusiou

Exemple de l'expérience de FORESTOUR par la valorisation d'une propriété familiale d'une centaine d'hectares, le domaine de Camp Jusiou à Gardanne héberge depuis 1993 un centre équestre, créé à l'initiative de ses propriétaires, et en constante évolution : nouvelles installations, logements réhabilités à l'intérieur de la grande bâtisse, ...

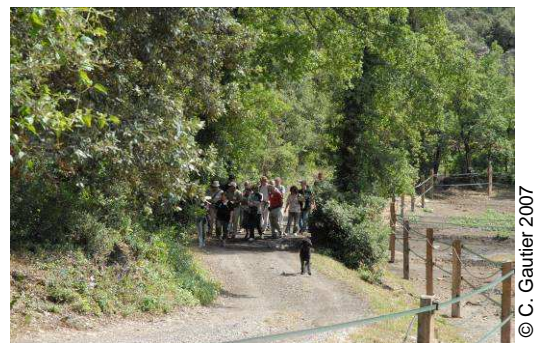
Grâce à cet aménagement, la forêt est entretenue, les chemins de randonnées sont régulièrement utilisés par les 160 cavaliers et cavalières, membres du centre équestre.

Depuis 2004, 8 hectares de la propriété accueillent une association de parcours de tir à l'arc forte d'une quarantaine de membres. Ponctuellement, des courses d'orientation sont organisées sur le domaine, qui accueille en outre des duatlons (VTT et course à pied).

Propriété essentiellement consacrée à la résidence secondaire il y a moins de 15 ans et dont la forêt était progressivement délaissée, Camp Jusiou est désormais une forêt vivante, entretenue et animée.

Les bienfaits de la convention de passage

Rendue possible par la Loi d'Orientation Forestière de 2001, l'intérêt d'une convention de passage est multiple pour le propriétaire lorsqu'elle prend en compte les questions d'assurance, de responsabilité, d'aménagement et d'entretien des chemins.



La collectivité peut quant à elle offrir des itinéraires de randonnée plus importants et

répondre ainsi à une demande forte des utilisateurs, qui trouvent là des chemins aménagés et volontairement ouverts à leurs différentes pratiques : randonnée pédestre, équestre, VTT, etc.

Impulsée par une collectivité gestionnaire d'un espace naturel exceptionnel, le Grand Site Sainte Victoire, et un regroupement de propriétaires forestiers (en Association Syndicale Libre), une convention vient de se mettre en place sur une zone subissant une fréquentation croissante et anarchique, le plateau de Bibémus dans les Bouches du Rhône. Premier élément déterminant pour la signature de cette convention : la reconnaissance mutuelle des besoins et intérêts de chacune des parties grâce à une véritable concertation sur le terrain conduite par le Grand Site. Second élément : la ténacité d'une propriétaire, qui a convaincu un à un quelques uns des membres de l'ASL de l'intérêt de contractualiser. Chacun a trouvé un interlocuteur responsable et soucieux de la gestion de ce patrimoine, dans l'intérêt du plus grand nombre.

Forestour a souhaité mettre en avant cette démarche afin de promouvoir la concertation, qui permet ensuite une contractualisation au cas par cas, adaptée au territoire, aux enjeux et aux acteurs.

Accueil ponctuel : la rentabilité en question

Sans investir dans de lourdes installations, il s'agit de mettre en place des animations ponctuelles en forêt de type festif (mariages...), culturel (concerts, expositions, balades commentées...), sportif (courses, réception de comités d'entreprises...), pédagogique (visites, accueil de scolaires...)... Ce type d'opérations pourrait paraître le plus facile à mettre en œuvre et pourtant l'exemple

des journées champêtres proposées sur un domaine viticole et forestier a illustré les difficultés rencontrées par ses organisateurs : manque de rentabilité, complexité de l'organisation avec des prestataires multiples, temps de préparation trop important.

Afin d'améliorer le contact entre les prestataires et les propriétaires forestiers, Forestour se propose d'élaborer dans les prochains mois une liste des prestations possibles et une carte régionale des propriétés potentiellement intéressées.



Enfin, les participants ont visité les installations d'accueil et le domaine avec les commentaires du propriétaire, ainsi qu'une récente coupe de bois avec le concours de la Coopérative Provence Forêt. Ils ont retrouvé sur leurs stands les acteurs de la forêt méditerranéenne, et ont pu s'initier à la pratique du tir à l'arc... en forêt bien sûr !

Anne-Laure Girault et Isabelle Desmartin

Les actes du Forum sont disponibles sur le site Internet de Forestour : www.forestour-paca.org

Contact : Forestour – Pavillon du Roy René – Valabre CD7
– 13120 Gardanne – Tél. : 04 42 51 43 19
Courriel : contact@forestour-paca.org
Site Internet : www.forestour-paca.org